COMMUNE
DE
VICH

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 05 / 2026 - 2027 AU CONSEIL COMMUNAL DE VICH

Budget de l'exercice 2027

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Conformément au règlement cantonal de la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, nous vous présentons à ce jour le budget communal pour l'année 2027. Il est présenté selon le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) avec les comparatifs budget 2026 et comptes 2025 en MCH2.

À la fin de ce document figure le plan des investissements, qui est soumis à titre informatif. Il ne fait pas l'objet d'un vote du conseil communal, contrairement au budget (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes). Chaque projet d'investissement fait l'objet d'un préavis à part soumis au conseil communal.

2. Structure du plan des comptes du budget 2026 et budget 2027 en MCH2

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public.

Le nouveau modèle MCH2 comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation. Il est obligatoire à partir de 2027 dans le canton de Vaud et il a pour objectifs :

- l'harmonisation de la présentation des comptes et leur comparabilité avec les autres communes et cantons
- un rapprochement des normes internationales
- plus de transparence
- la fiabilité des bases statistiques.

La Commune de Vich a passé en MCH2 pour les comptes 2026. Le budget 2026 avait été présenté sous le MCH2.

Bien que le budget 2026 avait déjà été présenté et accepté sous la forme MCH2, quelques modifications du plan comptable ont dû être apportées. Le format des numéros de compte n'était pas conforme au format standard exigé par l'état. Le passage effectif à MCH2 en mai 2026 a aussi demandé des ajustements au niveau des numéros de compte ou de leur regroupement dans d'autres rubriques.

Le budget 2026 reste celui accepté par le conseil communal en décembre 2025. Pour tenir compte de ces modifications expliquées dans le chapitre précédent, le résultat échelonné vous est présenté avec les budgets 2026 et 2027.

Nous précisons qu'à part les points présentés ci-dessus, le passage comptable et informatique à MCH2 s'est très bien passé.

3. Situation générale de la commune

Le budget 2027 présente une perte de CHF 341'214. Il est établi sur la base de 1'180 habitants et un taux d'imposition sur les personnes physiques et morales de 63%.

La municipalité présente un budget 2027 au plus juste de ces estimations. Bien qu'il enregistre une perte, il est dans la continuité des exercices précédents. La Commune de Vich a une situation financière saine et nous espérons pouvoir finir l'année 2027 avec un résultat proche de l'équilibre. Des recettes plus importantes ou non prévues ou des charges moins importantes pourront venir équilibrer nos comptes 2027.

3.1 Présentation du budget 2027

Le budget 2027 est présenté selon MCH2 avec le comparatif budget 2026 et les comptes 2025.

	Rubrique	Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
		Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0	Administration générale	1'620'500	658'260	1'468'740	558'190	1'439'633	542'525
1	Ordre et sécurité publics, défense	263'128	9'000	253'586	9'000	236'820	7'308
2	Formation	1'007'155	230'200	956'340	224'100	923'855	228'083
3	Culture, sport et loisirs, église	179'150	14'165	167'420	13'900	176'667	20'398
4	Santé	8'670	1'000	8'400	1'000	7'323	971
5	Prévoyance sociale	443'420	26'600	497'874	22'700	419'077	22'400
6	Trafic et télécommunications	315'470	17'500	290'340	18'500	299'955	58'685
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	774'730	676'890	699'800	652'700	642'588	490'229
8	Économie publique	38'810	9'000	40'870	5'570	26'943	9'005
9	Finances et impôts	3'580'838	6'248'042	3'357'186	5'894'445	3'777'995	6'813'639
	Total	8'231'871	7'890'657	7'740'556	7'400'105	7'950'856	8'193'244
	Résultat	(341'214)		(340'451)		242'388	

3.2 Charges au budget 2027

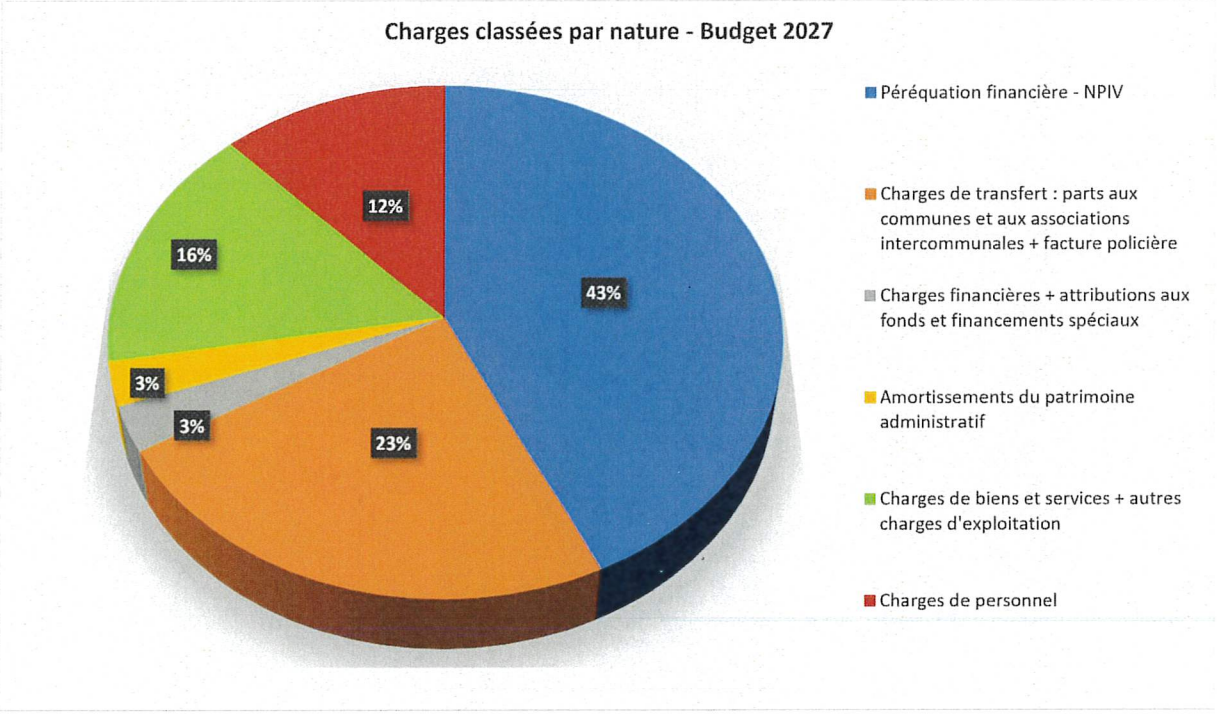
Les charges au budget 2027 sont de CHF 8'231'871. Une augmentation de CHF +491'315 (+6.3%) est à relever par rapport au budget 2026.

Ces charges au budget 2027 sont supérieures de CHF +281'015 (+3.5%) aux comptes 2025. Il y a d'une manière générale une augmentation des dépenses prévues et des nouveaux amortissements en 2027.

Pour l'établissement du budget 2027, les éléments suivants ont été pris en compte :

- population estimée à 1'180 habitants
- indice des prix à la consommation (IPC) septembre 2027 +1.0%
- augmentation des salaires estimée à +1.0%
- nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), recalculée par rapport à la prévision de nos impôts 2027
- amortissements du bâtiment du Tilleul pour un total de CHF 156'860 (50% au patrimoine administratif pour la partie de l'administration communale et 50% au patrimoine financier pour les locatifs).

La répartition des charges par nature est la suivante :



3.3 Revenus au budget 2027

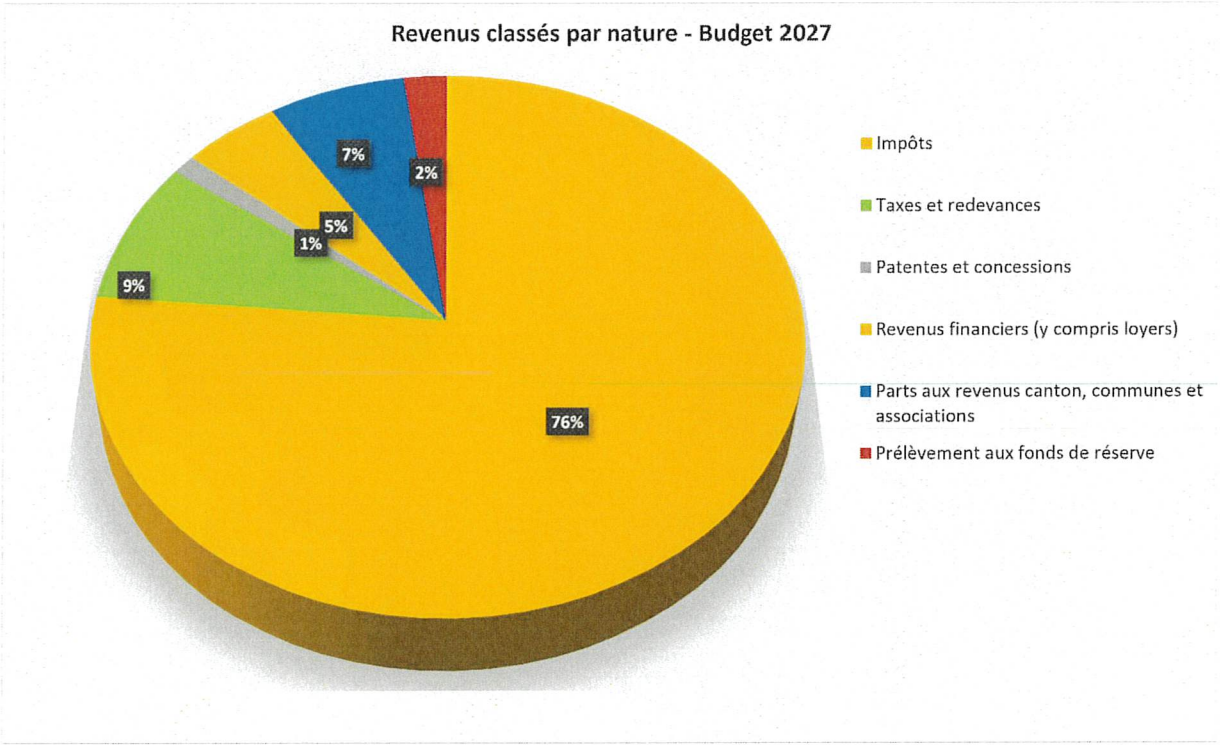
Les revenus au budget 2027 sont de CHF 7'890'657. Ils sont supérieurs aux revenus du budget 2026 de CHF +470'552 (+6.3%).

Les revenus prévus au budget 2027 sont inférieurs aux revenus des comptes 2025 de CHF -302'587 (-3.7%). Les revenus des impôts des comptes 2025 étaient exceptionnellement hauts.

Les impôts représentent 76% des revenus de la commune. L'estimation des impôts est faite sur la moyenne des trois dernières années, puisque le nombre d'habitants est stable et le taux d'imposition est identique depuis 3 ans.

Pour équilibrer les comptes 73 - Gestion des déchets, une augmentation des taxes déchets est prévue dès 2027. Le détail est donné sous la rubrique 73-Gestion des déchets.

La répartition des revenus par nature est la suivante :



4. Analyse du budget 2027

Nous présentons les comptes avec le comparatif budget 2026 et les comptes 2025 reclassifiés selon le plan comptable MCH2.

Les commentaires ne portent que sur les postes qui ont une variation importante. Pour les contenus plus précis des postes, nous vous renvoyons au détail du budget d'exploitation 2027 en annexe.

0 - Administration générale

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
01	Législatif et exécutif	231 465	26 800	233 020	21 800	218 450	19 330
02	Services généraux	1 389 035	631 460	1 235 720	536 390	1 221 184	523 195
0	**Administration générale**	**1 620 500**	**658 260**	**1 468 740**	**558 190**	**1 439 633**	**542 525**

02 - Services généraux

Ce poste comprend toutes les charges de l'administration.

022 - Administration - Charges

Les employés au budget 2027 représentent 5.425 EPT [1] (pour 8 personnes). Il s'agit du personnel de l'administration communale, de la bourse communale et des employés du service de la voirie.

022- Administration - Revenus

Les salaires et les charges sociales sont répartis par des imputations internes en charge dans les différentes rubriques, selon l'activité sur le terrain des employés concernés. Le total des imputations en revenu est de CHF 473'420.

029 - Immeubles administratifs – Charges et revenus

Les charges et les revenus pour les bâtiments suivants sont pris en compte dans cette rubrique : abri PC, bâtiment service voirie, bâtiment du Tilleul (partie administration) et Forum des Pralies.

Les charges liées aux locaux provisoires (route de l'Etraz 6b) disparaissent, fin de la location en septembre 2026.

Les nouvelles charges pour le bâtiment administratif du Tilleul sont comptabilisées, dont un ½ amortissement de CHF 78'430. Ces charges concernent exclusivement la partie de l'immeuble consacrée à l'administration communale.

[1] EPT = Emploi plein temps pour le personnel

1 - Ordre et sécurité publics, défense

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
11	Sécurité publique	179 856	9 000	179 476	9 000	175 722	7 260
15	Service du feu - SDIS	56 972		47 310		36 273	
16	Défense civile - ORPC	26 300		26 800		24 824	48
1	**Ordre et sécurité publics, défense civile**	**263 128**	**9 000**	**253 586**	**9 000**	**236 819**	**7 308**

11 - Sécurité publique, c'est la facture policière facturée par le Canton de Vaud (en charge).

15 - Service du feu, c'est notre participation à l'association intercommunale SDIS.

16 - Défense, c'est notre participation à l'association intercommunale ORPC.

2 – Formation

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
21	Scolarité obligatoire	1 005 455	230 200	954 640	224 100	922 155	228 083
29	Office orientation professionnelle	1 700		1 700		1 700	
2	**Formation**	**1 007 155**	**230 200**	**956 340**	**224 100**	**923 855**	**228 083**

212 – Degré primaire, CHF 461'440

C'est notre participation à l'association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) pour la partie de l'école primaire. Cette participation concerne les bâtiments utilisés par les écoles, les transports des élèves et le fonctionnement des restaurants scolaires des 10 communes de l'association. Le fonctionnement des écoles (enseignement) n'est pas inclus dans cette participation, elle est de la compétence du Canton.

213 – Degré secondaire, CHF 288'680

C'est notre participation à l'association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) pour la partie de l'école secondaire. Cette participation inclut les mêmes éléments que pour le degré primaire.

214 - Ecoles de musique

La Commune paie CHF 9.50 par habitant pour le subventionnement des écoles de musique.

215 Bâtiments scolaires

Il s'agit des charges d'exploitation de l'école des Pralies à Vich pour CHF 79'965. En plus des charges d'exploitation, nous avons prévu CHF 20'000 pour une étude de faisabilité de la rénovation de l'école. En compensation des charges d'exploitation, un revenu est payé par l'AISE pour l'utilisation du bâtiment.

218 – Accueil de jour

Ce sont les charges liées au fonctionnement du restaurant scolaire. L'AISE s'occupe de la facturation des prestations et ensuite rembourse l'intégralité des frais à la commune.

3 - Culture, sports et loisirs, église

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
32	Culture, autres	4 000		4 000		3 220	
34	Sports et loisirs	137 950	250	126 750		124 596	650
35	Églises et affaires religieuses	37'200	13'915	36 670	13 900	48 851	19 748
3	**Culture, sport et loisirs, église**	**179 150**	**14 165**	**167 420**	**13 900**	**176 667**	**20 398**

34 - Sports et loisirs

Dans cette rubrique sont compris les entretiens liés à nos espaces verts et du terrain de foot.

4 - Santé

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
43	Prévention	5 600	1 000	5 800	1 000	5 482	433
49	Santé publique	3 070		2 600		1 841	538
4	**Santé**	**8 670**	**1 000**	**8 400**	**1 000**	**7 323**	**971**

Pas de commentaire.

5 - Prévoyance sociale

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
54	Famille et jeunesse	384 110		442 964		366 764	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	59 310	26 600	54 910	22 700	52 313	22 400
5	**Prévoyance sociale**	**443 420**	**26 600**	**497 874**	**22 700**	**419 077**	**22 400**

54 – Famille et jeunesse

La rubrique comprend notre participation à toutes les structures du Réseau des Toblerones. Une constante augmentation est relevée au niveau de nos charges. Elle est liée à une augmentation des prix facturés aux communes et au nombre de jeunes Vichois qui sont intégrés dans ces structures (93 enfants en 2025).

57 – Aide sociale

La rubrique regroupe toutes les actions sociales, subventions et aides accordées par la Commune. Les actions liées au Fonds pour l'énergie renouvelable et le développement durable sont incluses dans cette rubrique et elles sont couvertes par un prélèvement à la réserve de CHF 26'600.

6 - Trafic et télécommunications

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
61	Circulation routière	228 630	17 500	206 150	18 500	225 321	58 685
62	Transports publics	85 840		84 190		74 634	
6	**Trafic et télécommunications**	**315 470**	**17 500**	**290 340**	**18 500**	**299 955**	**58 685**

6150 – Routes communales

Cette rubrique reprend l'entretien des routes communales et tous les travaux liés aux routes communales.

6151 – Places de stationnement

Cette rubrique reprend les frais liés au nouveau « règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique » entré en vigueur le 1er juin 2025. Les charges sont liées à la convention avec la Commune de Gland pour le travail des assistants de sécurité publique (ASP) sur le territoire de Vich et aux frais de l'administration de la Commune de Vich dans le traitement des amendes et des macarons.

7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
71	Approvisionnement en eau	202 920	182 920	154 200	154 200	119 298	117 182
72	Traitements des eaux usées	284 170	284 170	301 500	301 500	184 161	184 161
73	Gestion des déchets	199 800	199 800	197 000	197 000	180 670	180 670
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	30 000	10 000				8 216
77	Cimetières, crématoires	4 200		4 500		2 365	
79	Aménagement du territoire	53 640		42 600		156 093	
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**	**774 730**	**676 890**	**699 800**	**652 700**	**642 588**	**490 229**

71 – Approvisionnement en eau

Cette rubrique concerne notre réseau d'eau potable avec toutes les charges et les taxes afférentes. Les comptes sont équilibrés par un prélèvement au fonds affecté correspondant de CHF 28'720. Plusieurs travaux liés au réseau d'eau sont prévus en 2027.

Le fonds affecté pour le réseau de distribution d'eau est de CHF 2'000'010 au 31.12.2025.

72 – Traitements des eaux usées

Cette rubrique comprend notre réseau d'eaux usées et notre participation à l'APEC. Avec la construction de la nouvelle STEP, notre participation à l'APEC a fortement augmenté. Cette augmentation de charges est couverte par un prélèvement au fonds affecté correspondant de CHF 103'000.

Tant que le fonds affecté est suffisant pour couvrir les charges, il n'y aura pas d'augmentation des taxes d'entretien ou taxes d'utilisation pour les eaux usées.

Le fonds affecté pour l'entretien et l'extension du réseau des eaux usées est de CHF 1'726'466 au 31.12.2025.

73 – Gestion des déchets

Cette rubrique comprend toutes les charges et les taxes liées à notre gestion des déchets et du centre de tri. Les charges ne sont plus couvertes par les recettes. Le fonds de réserve constitué les années précédentes n'existera plus en 2027. À la suite de ces constatations, la municipalité se voit dans l'obligation d'augmenter les taxes.

Pour équilibrer la rubrique 73-Gestion des déchets, les taxes 2027 sont les suivantes :

Taxes (hors TVA)	Taxe 2026	Taxe 2027	Variation en CHF
Particuliers	60 CHF	90 CHF	+ 30 CHF
Entreprises	200 CHF	280 CHF	+ 80 CHF
Micro entreprises	50 CHF	65 CHF	+ 15 CHF

76 – Lutte contre la pollution de l'environnement et la protection de l'air et du climat

Cette nouvelle rubrique de compte a été créée en 2026. Elle comprend toutes les charges pour les actions du Plan Energie et Climat Communal (PECC) lancé pour la première année en 2025. Ce Plan Energie et Climat Communal est en partie subventionné par le canton. En 2025, les charges étaient comptabilisées sous urbanisme.

8 - Economie publique

	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
82	Sylviculture	29 810	-	35 300		17 938	
84	Tourisme	9 000	9 000	5 570	5 570	9 005	9 005
8	**Économie publique**	**38 810**	**9 000**	**40 870**	**5 570**	**26 943**	**9 005**

Pas de commentaire.

9 - Finances et impôts

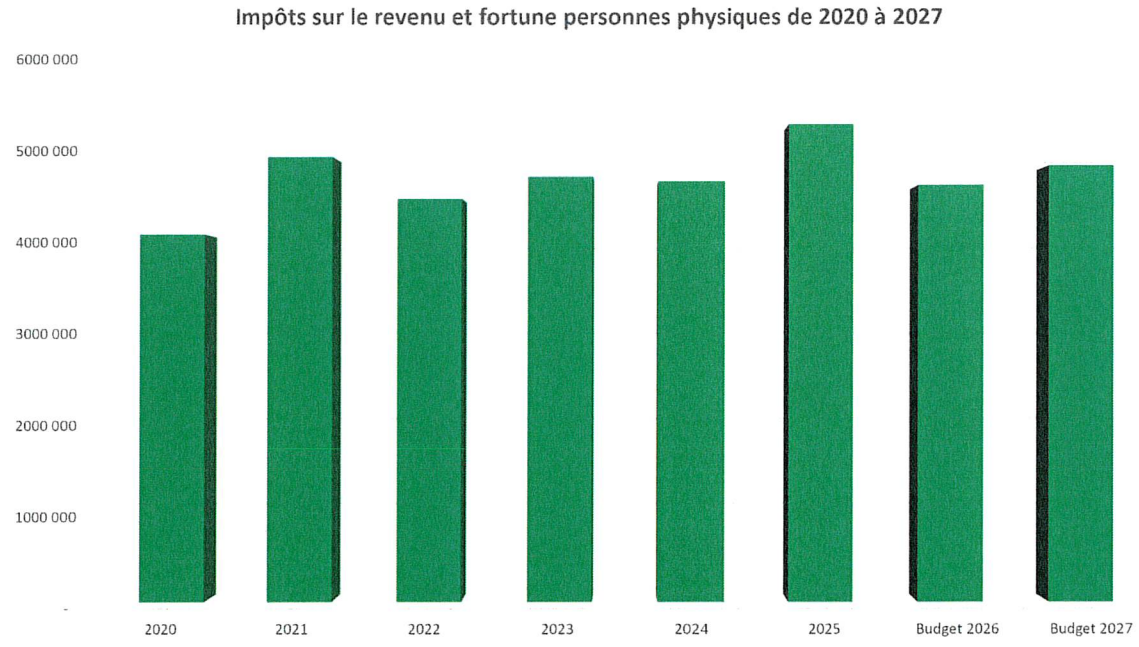
	Rubrique	Budget 2027 Charges CHF	Budget 2027 Revenus CHF	Budget 2026 Charges CHF	Budget 2026 Revenus CHF	Comptes 2025 Charges CHF	Comptes 2025 Revenus CHF
91	Impôts	97 000	5 707 000	57 000	5 477 500	136 605	6 267 468
93	Péréquation financière et compensation des charges	3 326 158	7 682	3 215 286		3 589 120	77 373
95	Parts aux recettes, autres		340 748		277 375		324 938
96	Administration de la fortune et de la dette	157 680	192 612	84 900	139 570	52 270	143 861
99	Postes non ventilés						
9	**Finances et impôts**	**3 580 838**	**6 248 042**	**3 357 186**	**5 894 445**	**3 777 995**	**6 813 640**

91 – Impôts

Pour toutes ces charges et ces revenus d'impôts provenant de l'administration fiscale cantonale (AFC), ils sont calculés par une moyenne des charges et revenus des trois dernières années.

Le nombre d'habitants de 1'174 habitants et le taux d'imposition communal de 63% sont assez stables depuis 2020. Les impôts totaux représentent 76% de nos revenus.

Les impôts des personnes physiques représentent 62% de nos revenus totaux. Le graphique ci-dessous montre une certaine constance de nos revenus ces dernières années.



93 – Péréquation financière et compensation des charges

Cette rubrique reprend la facture du Canton (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise -NPIV) dans son ensemble, sauf la facture policière qui est enregistrée sous le Gr. 11 – Sécurité publique.

Le montant a été recalculé pour correspondre à nos impôts prévus au budget 2027.

Le tableau ci-dessous met en lien la totalité de nos impôts par rapport au montant de la NPIV et ce qui reste à la commune après les factures NPIV payées.

Année	2021	2022	2023	2024	2025	Budget 2027
Total des impôts - gr 91 +95 (MCH2)	5 891 445	5 554 859	5 882 629	6 101 752	6 592 405	6 047 748
Factures du Canton ou NPIV 2025	3 349 958	3 035 656	3 206 763	3 298 241	3 686 864	3 505 514
Part NPIV en % des impôts	57%	55%	55%	54%	56%	58%
Restant au bénéfice de la commune	2 541 487	2 519 203	2 675 866	2 803 511	2 905 541	2 542 234
en % des impôts	43%	45%	45%	46%	44%	42%

95 – Parts aux recettes

Cette rubrique comprend essentiellement la part sur les gains immobiliers et les impôts sur les frontaliers.

96 – Administration de la fortune et de la dette

Cette rubrique reprend les charges et les revenus du patrimoine financier, y compris les bâtiments considérés comme patrimoine financier (PF).

Gr. 961 - Intérêts

Un emprunt de 2 ans de 2 millions a été contracté en avril 2026. Le taux de l'emprunt est de 0.75%.

Gr. 96301 - Maison du Tilleul

L'augmentation des charges et des produits est due aux locations des appartements de la Maison du Tilleul et à l'amortissement lié à ce nouveau bâtiment (pour la moitié qui concerne les appartements locatifs).

5. Plan des dépenses d'investissement 2027

Les investissements 2027 sont présentés à titre informatif. Ils ne font pas l'objet d'une acceptation par le conseil communal.

Pour chaque investissement prévu, un préavis est présenté au conseil communal. C'est le crédit voté qui est autorisé. La réalisation d'un projet peut s'étendre sur plusieurs années. Les dépenses ci-dessous concernent les dépenses prévues pour l'année 2027 uniquement.

Les dépenses d'investissement sont estimées à CHF 1'220'000 (annexe : planification financière des investissements 2026-2031).

35 - Eglise

Eglise de Vich - rénovation, crédit de rénovation ½ part – préavis à prévoir CHF 1'000'000

L'église de Vich est propriété conjointe des Communes de Vich et Coinsins. Une rénovation du bâtiment est prévue en 2027/2028. En accord avec la Commune de Coinsins, les dépenses seront divisées à 50/50 ; le montant du préavis correspond donc à 50 % du crédit total.

Le crédit d'étude a été accepté par Vich et Coinsins en 2025 (pour Vich, préavis 03/2025-2026) et il devrait aboutir à une demande de crédit pour la rénovation de l'église.

71 - Réseau de distribution d'eau

Bouclage de la Bichette – Préavis à prévoir CHF 220'000

En vue des travaux prévus en 2027 ou 2028 sur le giratoire de la Bichette, nous avons prévu de finaliser le bouclage de la Bichette qui est le seul bouclage encore en suspens sur notre réseau d'eau potable.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les conseillères et conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vich

- vu le préavis municipal N° 05 / 2026 – 2027 relatif au budget de l'exercice 2027
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter le budget communal pour l'année 2027 tel qu'il vous est proposé.

Préavis adopté par la municipalité dans sa séance du 2 novembre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

A. Salamin

Antonella Salamin

MUNICIPALITE DE VICH

La Secrétaire

Patricia Audétat

Finances, municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Résultat échelonné 2026 et 2027
Budget d'exploitation 2027
Budget par nature 2027
Planification financière des investissements 2026-2031